



OVINI Expeditions
47, rue des Artisans
38410 Saint-Martin d'Uriage
+33 (0)6 20 35 76 27
contact@ovini-expeditions.com



RÉGION DE QUEENSTOWN

NOUVELLE ZÉLANDE OCÉANIE

HÉBERGEMENT



DIFFICULTÉ



Durée moyenne du séjour : 10 jours (6 jours de chasse, 7 nuits)

Période de chasse : de février à juin

Territoire : Lac Wanaka (pour tahr, chamois, cerf, wapiti, daim, chèvre et mouton sauvages).





Suivez-nous sur

PROGRAMME

Jour 1 à 2 : Arrivée en fin de matinée, comptez environ 1 heure et demi de route depuis l'aéroport de Queenstown pour rejoindre le territoire. Installation 3 nuits aux lodges Minaret près du lac *** puis 3 nuits au lodge Wanaka près des montagnes ****. Ils sont très confortables voire luxueux et sur les territoires de chasse). Cuisine exceptionnelle avec chef privé.

Jour 3 à 9 : 6 jours de chasse

Départ tôt le matin et transfert sur la zone de chasse en 4x4 et hélicoptère. Marche d'approche sur plusieurs heures, pour 100 à 500 mètres de dénivelé. Durant l'ascension, il est possible de pré-lever un animal. Repas froid pris le midi sur le terrain ou au lodge en fonction du succès de la chasse. Elle se poursuit jusqu'à la fin de l'après-midi. Retour au lodge où un repas chaud vous sera servi.

Nous assurons la prise en charge de tous les transports terrestres, l'hébergement, la restauration, toutes les boissons, l'aller-retour à l'aéroport, le permis de chasse néo-zélandais.

COMPRIS

- Guide professionnel Ovin Expéditions.
- aucune taxe de tir
- Transports terrestres et transports en hélicoptère pour la chasse du cerf et du chamois depuis le Lodge Minaret
- 3 nuits aux lodges Minaret ****
- 3 nuits au lodge Wanaka ***
- Pension complète pendant toute la durée de la chasse
- Le permis de chasse néo-zélandais
- La première préparation des trophées

TROPHÉES

- Tahr • Chamois • Daim • Chèvre sauvage • Mouton sauvage/Arapawa
- Wapiti (300-339 points SCI => 150 à 200 pts CIC, soit 7 à 10 kg)
- Wapiti (340-359 points SCI => 180 à 220 pts CIC, soit 9 à 13 kg)
- Wapiti (360-379 points SCI => 180 à 240 pts CIC, soit 10 à 15kg)
- Cerf (jusqu'à 299 points SCI)
- Cerf Médaille d'argent (300-339 points SCI => 170 à 200 pts CIC, soit 7 à 10 kg)
- Cerf Médaille d'or (340-359 points SCI => 201 à 220 pts CIC, soit 10 à 13 kg)
- Cerf Platinum (360-379 points SCI => 211 à 230 pts CIC, soit 12 à 14 kg)
- Cerf Elite (380-399 points SCI => 211 à 240 pts CIC, soit 13 à 15 kg)
- Cerf Elite+ (400-419 points SCI => 221 à 250 pts CIC, soit 13 à 15 kg)

ÉQUIPEMENT

Un calibre tendu et une lunette parfaitement réglée en DRO, sont recommandés (7RM, 300 Win ou Weath, 8x68 S, 300 PRC ou équivalent). Thermique HIK Micro monoculaire Falcon. Possibilité de prêt, sur réservation, d'une carabine FBT R8.

Une paire de jumelles 10X42 et sac à dos type Yosemite 55 litres Evo+ de chasse sont indispensables. Couteaux, cordelette, lampe frontale... sont des petits accessoires très utiles. Vêtements chauds de type laine polaire, tee-shirts manches longues thermolactyl, veste et pantalon étanches type gortex, chaussures de montagnes semi-rigides, gants et bonnet. Lunettes et protection solaire. Nous vous conseillons d'emporter des barres énergétiques et des fruits secs. Nous vous fournirons une check-list plus précise lors de la signature du contrat.

NON COMPRIS

- Vols internationaux et nationaux.
- Les taxes de tir animaux (voir ci-après)
- Frais d'hôtel et de restauration avant et après le séjour de chasse
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Le rapatriement des trophées (sur cotation du transitaire néo-zélandais)
- Autres activités : lobster, fishing, culling, etc...
- Tout ce qui n'est pas explicitement mentionné à la rubrique « prestations incluses dans notre forfait »
- Prêt d'une arme
- Vidéo de votre chasse sur demande

Assurances :

• **ASSURANCE Responsabilité Civile CHASSE :** Si vous possédez une assurance « Chasse en France » avec une couverture MONDE ENTIER, vérifiez bien qu'elle vous couvre le pays visité. Si tel n'est pas le cas, merci de voir auprès de votre compagnie d'assurance ou de nous contacter.

• **ASSURANCE Assistance/rapatriement :** La majorité d'entre vous, possède dans leurs propres contrats une ou plusieurs assurances Assistance/Rapatriement. Si tel n'est pas le cas, merci de voir auprès de votre compagnie d'assurance ou de nous contacter.

• **ASSURANCE Annulation :** L'assurance annulation n'est pas obligatoire. Si vous réglez par carte VISA PREMIER, vous disposez d'une assurance Assistance-Rapatriement et annulation à travers votre carte visa (vous devez contacter votre banque afin de connaître la réalité des services donnés). Dans tous les cas nous fournir les attestations.

RÉSERVATION : Un acompte de 50% du montant de la chasse est demandé.

ANNULATION : Étant donné la nature de notre entreprise et le nombre limité de places disponibles, les acomptes ne sont pas remboursables